



Carte de synthèse URBANISATION

Densifier le territoire progressivement à partir du centre

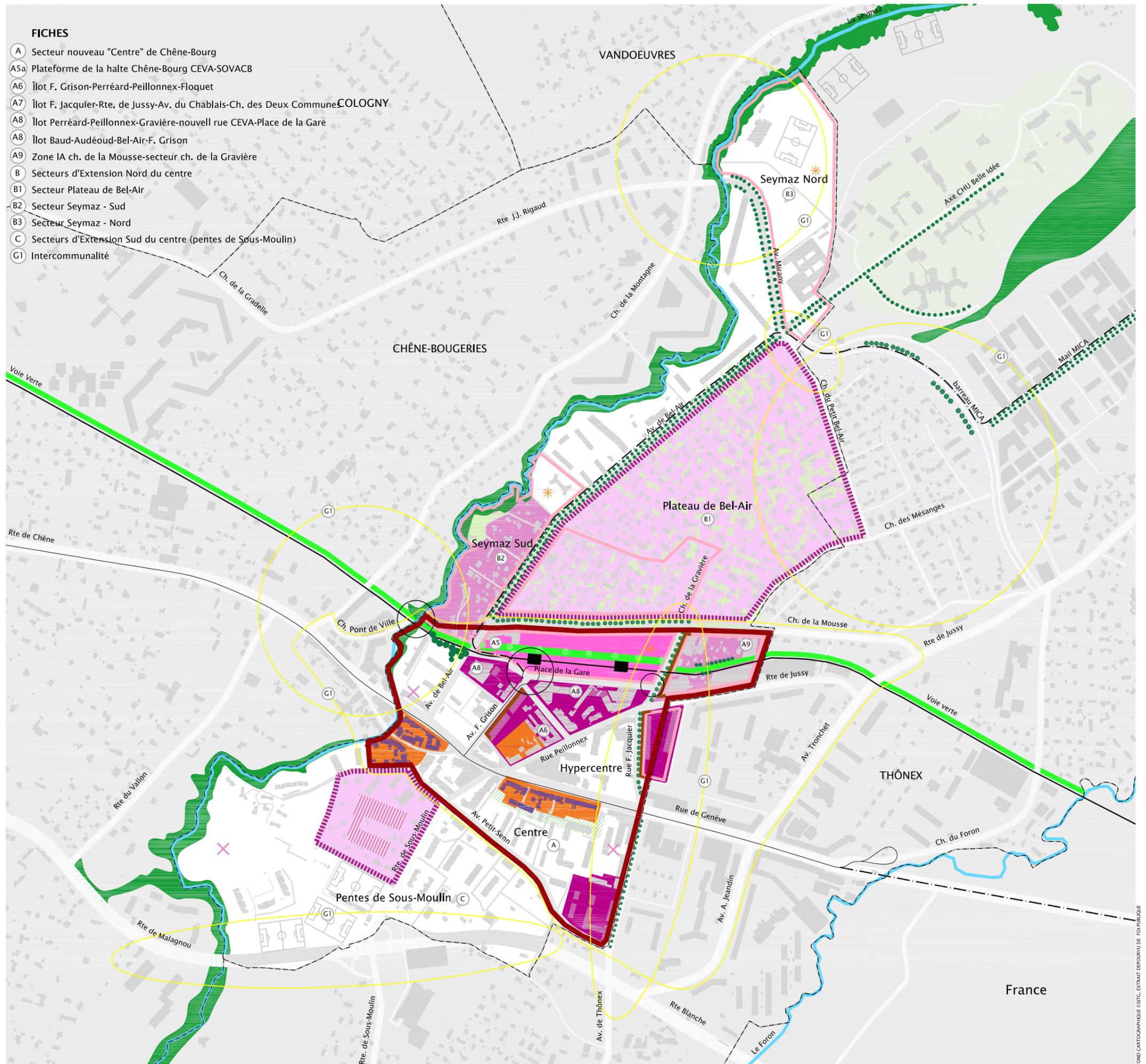
LEGENDE

ET étude à établir Pr procédure

- PLQ prioritaires à établir/à légaliser liés à la gare CEVA (PDCn)
- PLQ à réactiver et à réaliser (ET Pr)
- Autres secteurs à densifier (ET Pr)
- PDQ à établir: potentiels à bâtir, zone, circulations et aménagements à redéfinir (ET Pr)
- Jardins familiaux: zone, affectation et (re)localisation à coordonner avec l'Etat (PDCn)
- "Centre": périmètre d'actions prioritaires du PDCom
- Périmètres nécessitant une mise à jour du régime de zone
- Potentiels de rehaussement/d'agrandissement et/ou soldes à bâtir à vérifier (indicatifs, non exhaustifs)
- Fronts urbains à redéfinir (ET)
- Z4BP à maintenir
- Equipements collectifs prévus à agrandir
- Noeud sensible avec aménagements à détailler (ET)
- Secteurs à coordination intercommunale
- Tracé CEVA et émergences de la halte projetée
- TC-tramway existant
- Extension des TC projetée (ET)
- <Voie verte> à aménager (ET)
- Arborisation structurante existante/nouvelle

AUTRES

- Cours d'eau: La Seymaz / Le Foron
- Limite administrative



- ### FICHES
- (A) Secteur nouveau "Centre" de Chêne-Bourg
 - (A5a) Plateforme de la halte Chêne-Bourg CEVA-SOVACB
 - (A6) Îlot F. Grison-Perréard-Peillonex-Floquet
 - (A7) Îlot F. Jacquier-Rte. de Jussy-Av. du Chablais-Ch. des Deux Communes
 - (A8) Îlot Perréard-Peillonex-Gravière-nouvel rue CEVA-Place de la Gare
 - (A8) Îlot Baud-Audéoud-Bel-Air-F. Grison
 - (A9) Zone IA ch. de la Mousse-secteur ch. de la Gravière
 - (B) Secteurs d'Extension Nord du centre
 - (B1) Secteur Plateau de Bel-Air
 - (B2) Secteur Seymaz - Sud
 - (B3) Secteur Seymaz - Nord
 - (C) Secteurs d'Extension Sud du centre (pentes de Sous-Moulin)
 - (G1) Intercommunalité